

**La pratique de la recherche collaborative d'information dans un contexte
d'intelligence territoriale au niveau des clusters industriels en Algérie : enjeux,
contraintes, et recommandations**

**The practice of collaborative information research in a context of territorial
intelligence in industrial clusters in Algeria: challenges, constraints, and
recommendations**

Karima YOUBI ^{1*}

¹ Université Alger3, Algérie

youbi.karima@univ-alger3.dz

Date de réception: 13/4/2022 Date de révision: 30/6/2022. Date d'acceptation: 11/4/2023

Bachir KECHROUD ²

² Université Alger3, Algérie

Kechroud_b@yahoo.fr

Résumé

Le présent article traite, du comment réussir le processus de la recherche collaborative d'information (RCI) au sein d'un territoire (cluster des boissons et d'agro-logistique, (CBA)) pour lui faire bénéficier les vertus d'un modèle approprié (Odumuyiwa et David 2012), et combler l'insuffisance majeure ayant trait à l'absence de synergie entre les membres de ce cluster que révéler, l'état des lieux. Nous pensons que l'adaptation du modèle préconisé permettrait au CBA de dépasser ses insuffisances en matière de RCI et se positionner comme interlocuteur privilégié dans son domaine d'activité. Les recommandations faites, constituent un embryon de plateforme consensuelle susceptible de le hisser au rang d'un territoire performant en matière de collecte et de partage de l'information.

Mots clés : la recherche collaborative d'information, l'intelligence territoriale, les clusters industriels, cluster des boissons et d'agro-logistique.

*youbi.karima@univ-alger3.dz

Abstract

This article deals with how to succeed the process of collaborative information research (RCI) within a territory (cluster of drinks and agro-logistics, CBA) to make it benefit from the virtues of an appropriate model (Odumuyiwa and David 2012), and fill in the major insufficiency relating to the lack of synergy between the members of this cluster as revealed by the inventory. We believe that adapting the recommended model would allow the CBA to overcome its shortcomings in terms of RCI and position itself as a privileged interlocutor in its field of activity. The recommendations made constitute the embryo of a consensual platform likely to raise it to the rank of an efficient territory in terms of collecting and sharing information.

Keywords: collaborative information research, territorial intelligence, industrial clusters, beverage and agro-logistics cluster.

1. Introduction:

Le recours à des formes de production collectives (clusters) est l'une des solutions efficaces retenues pour garantir le leadership industriel de quelques pays développés, image très illustrative, notamment la Silicon Valley des Etats-Unis, spécialisée dans les technologies de pointe, le cluster des biotechnologies en Angleterre...etc. (Djouab, 2018)

Aujourd'hui, la fédération des entreprises en clusters constitue l'un des principaux piliers des politiques régionales de développement économique du fait de leur cadre de collaboration et de complémentarité qui crée une synergie entre les acteurs et leur fait gagner en compétitivité et en innovation, à travers la mise en œuvre de projets collectifs et de travaux en réseau.

Aussi, et comme l'information est devenue une véritable source de richesse, savoir rechercher rapidement et efficacement des informations dans son environnement est une action vitale pour l'entreprise qui cherche à réussir ses projets.

De l'analyse des différentes études et approches ayant traité du sujet, il s'avère que les problématiques liées au processus d'intelligence territoriale (IT), notamment celles liées au processus de recherche d'information (RI), peuvent trouver des solutions plus adaptées et plus efficaces par un travail collaboratif.

Dans ce cadre, l'objet de cet article est justement, d'analyser la problématique de processus d'intelligence territoriale, plus particulièrement, le processus de la recherche d'information, dans les clusters en Algérie, appuyons principalement sur les contraintes qui entravent ces clusters pour s'anticiper et se développer, ceci à travers d'un entretien réalisé au sein de cluster des boissons et d'agro-logistique. À cet effet, le présent papier tentera de répondre à la **question de recherche** suivante :

Comment réussir la recherche collaborative d'information au sein d'un cluster débutant en Algérie ?

Aussi, nous avançons pour ce travail l'hypothèse que *la réussite de la RCI est tributaire de la synergie imprimée au groupe appartenant au territoire.*

Nous avons adopté une **méthodologie** de recherche descriptive, qualitative, après avoir identifié et analysé les clusters actifs en Algérie, leur présence, leur structuration ainsi que leur dynamisme pour enfin

retenir un cluster représentatif. Dans ce cadre, le choix a finalement été porté sur le Cluster Boissons et Agro-logistique (CBA) du fait de sa couverture territoriale, son dynamisme, son accessibilité et le nombre de ses adhérents.

Nous avons conduit des rencontres directes et séparés avec le président de CBA puis avec d'autres membres. Les échanges ont été conduits à partir d'un guide d'entretien, préalablement établi sur la base des différents axes du modèle de la RCI d'Odumuyiwa et David (2012).

La discussion des résultats obtenus est basée notamment sur les deux axes abordés, dans ce cadre, ont concerné la manière dont la recherche d'information et son échange entre les membres sont opérés.

Enfin, nous avons tiré des conclusions, formuler des recommandations à la lumière des axes étudiés qui contribueront à la création des conditions favorables à l'émergence d'un cadre collaboratif efficient ne se limitant pas à la recherche et le partage de l'information, mais plutôt arriver à construire une vision homogène et à bénéficier de la synergie de travail en groupe et par la même renforcer le cluster en tant que cadre de concertation et d'action pour la création de la richesse au niveau du territoire.

2. Contributions scientifiques, implications pratiques, les limites de l'étude et propositions pour des recherches futures.

Bien que ces deux champs de recherche (L'intelligence territoriale (IT) ainsi que la recherche collaborative d'information (RCI)), aient retenu l'attention de nombreux chercheurs, il n'existe pas de contributions explicites qui ont lié ces deux notions. La RCI a été associé plutôt à l'intelligence économique (IE). Dans ce cadre, il est possible de citer les travaux de:

Amos David (2006) : notamment, son article intitulé « *La recherche collaborative d'information dans un contexte d'Intelligence Economique* », qui a pour objectif de montrer les apports potentiels de la collaboration entre les acteurs du processus d'intelligence économique, notamment pour l'activité de recherche d'information.

Aussi, l'article commun de cet auteur avec **Victor Odumuyiwa (2012)** qui intitulait « *modèle de recherche collaborative d'information Application à l'intelligence économique* », dont ils élaborent un modèle de RCI, notamment, à partir du *paradigme des abeilles*. Selon eux, les problématiques liées au processus d'IE peuvent être comparées aux propriétés ou aux facultés des sociétés d'abeilles (repérer, indiquer,

collecter, construire, organiser et protéger). (Odumuyiwa & David, 2012).

Victor Odumuyiwa ; (2010) a développé aussi dans sa thèse de doctorat intitulée « *La gestion de la recherche collaborative d'information dans le cadre du processus d'intelligence économique* », deux modèles et un système de RCI pour faciliter la gestion des activités collectives

Aussi, **Philippe KISLIN et Amos DAVID ; (2007)** ont développé un modèle ainsi qu'un prototype qui l'instancie: dans leurs article intitulé: « *METIORE-WISP : une plateforme pour la recherche collaborative d'information du veilleur* », Cet outil informatique permet de créer une interface de suivi et de communication pour la résolution collaborative des problèmes du décideur et du veilleur. (KISLIN, & David, 2007)

Sur le plan opérationnel, la RCI est directement liée à l'IE et plus particulièrement à l'activité de veille. Les contributions scientifiques citées ci haut l'attestent. Notre travail aborde la RCI dans le cadre d'une problématique territoriale. Le constat fait au niveau de Cluster des Boissons et d'Agro-logistique (CBA) en Algérie, converge vers l'idée que le travail isolement fait perdre à ce rassemblement économique les avantages du travail collaboratif.

Il est évident que le positionnement de toute étude dans son contexte, permet de mieux percevoir la pertinence des résultats obtenus et de les généraliser sur un spectre plus large en lui offrant les orientations nécessaires pour une meilleure prise en charge sur le terrain. En effet, il est utile de préciser que le critère d'accessibilité a été très déterminant dans la sélection de l'échantillon représentatif puis dans le choix du CBA comme champs d'étude. Il a permis aussi de faire rapidement l'état des lieux pour identifier la faiblesse de la recherche collaborative d'information au sein de ce territoire.

Aussi et pour rendre justice à notre travail, cette étude qui a retenu un modèle de RCI, n'a pas traité de son déploiement dans le cluster étudié. Elle s'est limitée à l'identification des insuffisances de la RCI par rapport au modèle de **Odumuyiwa et David (2012)** et préconiser les recommandations utiles pour le redressement de la situation.

Enfin, notre étude qui a coïncidé avec la propagation de la crise sanitaire mondiale durant les années 2020 et 2021, n'a pas réservé un traitement particulier à cette situation en considérant que la RCI dans cette conjoncture devient une opportunité qu'il faille saisir.

Il est souvent utile de démarrer des limites des études pour identifier des champs de recherche. À ce titre, aborder les contraintes de mise en œuvre et d'implémentation d'une démarche de RCI dans un territoire et préconiser les ajustements nécessaires par rapport à la spécificité des territoires, voire même sa généralisation à plusieurs clusters dans un cadre collaboratif plus large, constitue un défi intellectuel assez intéressant et ses résultats peuvent être généralisés pour une meilleure maîtrise de son environnement.

Il serait intéressant aussi d'explorer, par une analyse multi critères, l'impact de la RCI sur le positionnement stratégique des territoires et les opportunités de développement des acteurs du territoire ou entre territoires complémentaires des projets communs.

Enfin, les travaux d'études sur la RCI dans le cadre d'intelligence territoriale, trouve tout son sens, lorsqu'elle est associée à la recherche de synergie à l'intérieure de l'organisation ou intra organisations dans la perspective de l'amélioration de la performance de son activité et sa présence résiliente au sein de son marché.

3. La recherche d'information

La recherche d'information (RI) est au centre des principales activités humaines depuis très longtemps. En effet, savoir rechercher des informations efficacement et rapidement dans l'environnement est très important.

3.1. Le comportement informationnel au cœur de la recherche d'information

La littérature reconnaît aussi la complexité de la définition des besoins informationnels. En effet, il est souvent difficile pour les managers d'exprimer leurs besoins avec certitude pour la simple raison qu'ils ne savent pas quelles sont les informations disponibles ou celles dont ils ont vraiment besoin ; Cette incapacité, à bien exprimer son besoin informationnel par les managers est liée, selon Belkin (1980), à leurs limitations cognitives ou linguistiques.

L'étude des facteurs déterminants la RI est liée au comportement informationnel lui-même, qui constitue un domaine de recherche très investi par les chercheurs dans divers domaines. En effet, la RI est un processus cognitif et social pouvant s'appuyer sur un processus de collaboration afin de compenser un manque cognitif chez un individu

vis-à-vis d'un problème informationnel déterminé. (Odumuyiwa & David, 2012) Ce processus est défini comme « des méthodes et des systèmes destinés à la gestion des activités collectives des utilisateurs dans un processus de recherche d'informations afin de faciliter une collaboration directe entre les utilisateurs, ainsi que le partage de connaissance entre eux » (Odumuyiwa, 2010). Donc la recherche collaborative d'information implique la compréhension et la résolution mutuelle d'un problème informationnel par les collaborateurs.

3.2. De la recherche individuelle à la recherche collaborative d'information

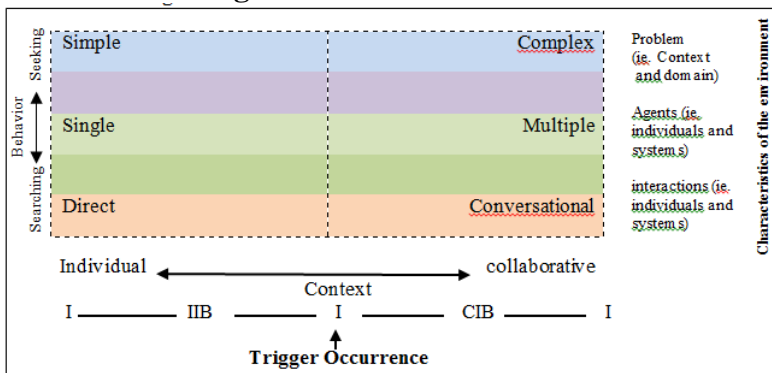
Les études qui se sont intéressées à la RCI se sont attachées à démontrer la supériorité de la dimension collaborative sur la dimension individuelle « deux têtes cherchent mieux qu'une ». (Dinet, 2007)

En effet, le passage d'une situation de RI individuelle à une situation de RCI se caractérise, selon Reddy & Jansen (2007), par deux dimensions de la situation de RI liées à trois particularités de l'environnement qu'il faut prendre en considération :

- ▶ Le problème que doit résoudre l'individu, c'est-à-dire la complexité de la RI qu'il doit mener (de simple à complexe) ;
- ▶ Le nombre d'agents impliqués dans l'activité (d'unique à multiple)
- ▶ Le type d'interactions entre ces agents (de simples/directes à complexes/indirectes) est très riche.

Ce qui donne lieu à un schéma global de la RI individuelle/ Collaborative trouvant dans la figure suivante :

Figure N°01 : schéma global de RI individuelle/ Collaborative



Source : (Dinet, 2007, p. 8)

Le passage de la recherche individuelle à la recherche collaborative dépend de facteurs déclencheurs spécifiques (*triggers*), tels que :

- L'insuffisance de connaissances chez l'individu ;
- La complexité du besoin informationnel ;
- L'éparpillement des sources d'information ;
- Le manque d'expertise dans un domaine ;
- Difficultés d'accès immédiat à une information ;
- Des enjeux importants et vitaux ;
- Des ressources trop dispersées. (Vivian & Dinet, 2007)

Ce sont ces facteurs qui conduisent un individu à devoir collaborer avec d'autres individus pour atteindre son but rapidement et efficacement.

Ainsi, l'enjeu principal de la RIC consiste en l'optimisation de la collaboration par le biais de la division du travail basée sur la différenciation des utilisateurs afin d'éviter la redondance de leurs actions. (Soulie & Tamine, 2015)

4. Les approches de la recherche collaborative d'information

En matière de RCI, les travaux peuvent être distingués en quatre grands groupes selon l'orientation théorique (et méthodologique) des auteurs (Vivian & Dinet, 2007):

Les sciences de l'information et de la communication, se focalisent essentiellement sur les facteurs sociaux liés à la situation qui ont un impact sur les différentes phases associées à la recherche d'information. De nouveaux modèles sont élaborés, insistants particulièrement sur les aspects sociaux et affectifs comme (Hyldegard, 2006 ; Ingwersen et Jarvelin, 2005). L'un des apports de ces approches est de mettre en évidence la dimension sociale et affective associée à l'aspect collectif et collaboratif ;

Les sciences humaines, notamment la psychologie sociale et la psychologie cognitive, proposent une approche anthropocentrique de la RCI. L'objectif de ces sciences humaines est triple : d'une part, mieux comprendre les comportements réels et mécanismes mentaux sous-jacents impliqués lors de la recherche RCI ; d'autre part, mieux cerner les difficultés et facteurs de résistance chez les individus ; enfin, proposer des recommandations en termes d'aménagement ou de création de dispositifs pour faciliter l'activité ;

Le domaine des sciences et techniques (dont l'informatique et les mathématiques) expérimente depuis longtemps des outils (didacticiels, plates-formes, logiciels, etc.) censés faciliter le travail collaboratif dans sa totalité.

Les approches pluridisciplinaires, telles que l'ergonomie ou l'intelligence artificielle, proposent d'aborder la RCI à l'aide d'une part, de théories et méthodes issues de plusieurs courants antérieurs et d'autre part, de techniques et concepts nouvellement et spécifiquement créés.

Il est évident que la RCI s'intègre plus dans l'approche des sciences de l'information et de la communication qui insiste particulièrement sur les aspects sociaux ayant un impact sur les différentes phases de la recherche d'information.

5. L'intelligence territoriale

L'étude de la genèse d'intelligence territoriale (IT), révèle qu'il s'agit d'une approche récente parue à la fin des années 90 et dont la définition n'est pas encore stabilisée (Haddad, 2008). Elle peut être définie comme « l'organisation innovante, mutualisée et en réseau, de l'ensemble d'informations et de connaissances utiles au développement, à la compétitivité, à l'attractivité d'un territoire, collectivement et pour chacun de ses acteurs ». (Knauf, 2005)

Dans un premier sens, l'IT n'est qu'une déclinaison à l'échelle locale de la politique d'intelligence économique consistant à restaurer la compétitivité de la nation. Il s'agit de sensibiliser aux menaces portées par l'environnement et les exhortant à se protéger en menant une politique systématique de protection à l'égard de l'espionnage industriel, la cybercriminalité et la désinformation. Cela peut se traduire de diverses façons ; par un accompagnement des entreprises dans leur stratégie de conquête de marchés. En aidant à la visibilité à l'international.

En effet, la démarche d'IT ne peut être dissociée de la gestion des connaissances du territoire, qui sont considérées comme une base déterminante pour la prise de décision des acteurs d'un territoire. Selon (Pelissier, 2009) le résultat attendu de cette démarche d'IT est l'émergence et la valorisation d'un capital formel territorial. Donc l'IT constitue le cadre incontournable pour aborder les différentes problématiques territoriales liées à la production, la protection et

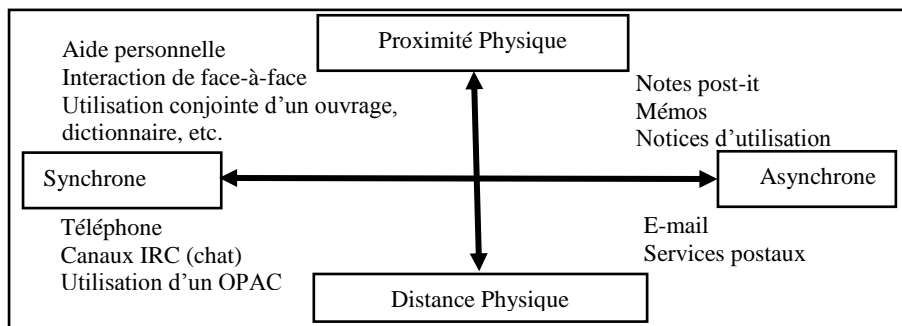
l'échange des connaissances et des savoirs entre les différents acteurs. (Torra, 2013)

5.1.La RCI dans le cadre d'intelligence territoriale (IT)

La recherche d'information est une activité primordiale dans l'IT, donc la collaboration dans la RI a pour but de partager des connaissances et d'en créer de nouvelles, de partager et de capitaliser les expériences (Odumuyiwa, 2009, p. 7). On peut aussi, capitaliser ou mémoriser et partager les compétences d'un utilisateur. Le fait d'avoir de l'expérience n'indique pas avoir de la compétence. Le niveau de compétence d'un utilisateur peut être mesuré par ses expériences dans le domaine concerné. Ainsi, si un problème de recherche d'information est apparu, nous pouvons estimer la compétence d'un individu pour la résolution de ce type de problème en évaluant l'importance d'expérience de l'individu pour résoudre les problèmes similaires.

Remarquons que le partage des différents types de connaissance, de compétence et d'expérience des décideurs et des veilleurs, passe par le travail collaboratif, en particulier la RCI. Les activités de cette dernière, selon Twidale et al. (1997), peuvent être distinguées selon deux pivots: un pivot temporel, permet de distinguer les activités selon que les individus collaborent de manière synchrone ou asynchrone, et un pivot spatial, distingue les activités selon que les collaborateurs sont proches physiquement ou non. Ces deux pivots sont des continuums le long desquels une situation particulière peut être positionnée et ainsi définie.

Figure N°02: Typologie des activités de RCI Selon (Twidale et al., 1997)



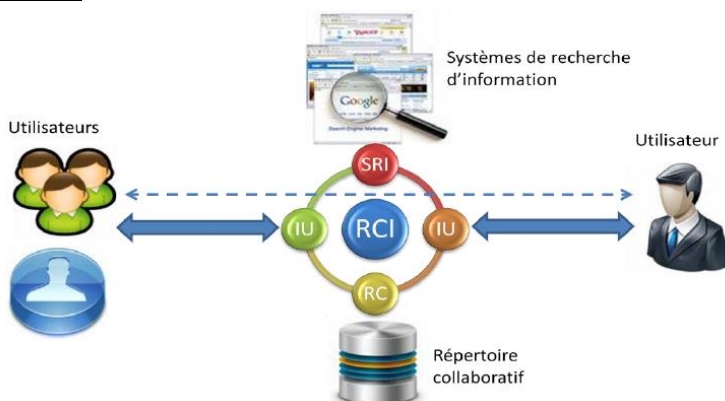
Source : (Vivian & Dinet, 2007, p. 5)

En effet, la collaboration est caractérisée par trois principes permettant d'éviter la redondance dans l'activité de recherche d'information :

- 1) **La division du travail qui permet de séparer les tâches** entre les utilisateurs et/ou de diviser les collections de documents à explorer ;
- 2) **Le partage des connaissances** qui permet d'assurer le flux d'information entre les collaborateurs, principalement par le biais d'espaces de travail partagés facilitant les annotations ou les sauvegardes de documents ;
- 3) **La sensibilisation à l'environnement collaboratif** (awareness) qui favorise la prise de conscience des collaborateurs à l'ensemble des actions, documents visités ou requêtes soumises durant la session de recherche collaborative. (Soulier, Tamine, & Bahsoun., 2014)

Donc la RCI est considérée comme étant une communication destinée au partage des connaissances (Odumuyiwa, 2010), comme le montre la figure suivante :

Figure N°03 : Le schéma global représentatif de la RCI ;



Source : (Odumuyiwa, 2010, p. 149)

Cette communication peut se faire selon trois méthodes :

- 1) Entre un utilisateur et le système de recherche d'information SRI
- 2) Entre deux ou plusieurs utilisateurs en passant par le (SRI),
- 3) Entre un utilisateur et le répertoire collaboratif.

A partir de son interface (IU: interface utilisateur), l'utilisateur peut envoyer une requête au SRI. Comme il peut envoyer aussi la même

requête à un autre utilisateur. La requête pourrait ainsi être stockée dans le répertoire collaboratif.

Un système collaboratif doit offrir des indicateurs pour améliorer les fonctions de recherche et permettre d'évaluer qualitativement et quantitativement la contribution de l'ensemble des utilisateurs. Un système de RCI doit donc permettre d'apprécier simplement la pertinence des contributions de chacun. (Vivian & Dinet, 2007)

6. Les systèmes de la recherche collaborative d'information

Dans le but de faciliter le processus de partage et de collaboration, lors d'activités de recherche d'information, plusieurs systèmes ont été développés par différents auteurs et concepteurs. Vivian & Dinet (2007) les catégorisent en deux ; systèmes de navigation collaborative et système de recherche collaborative d'information (SRCI) :

6.1. Systèmes de navigation collaborative

Il y a lieu de noter que la collaboration est rendue plus facile grâce à un grand nombre de solutions technologiques qui ont été développées depuis les années 90, telles que :

- ▶ **W4 (World Wide Web for Workgroups)** de Gianoutsos et Grundy (1996). Il permet aux participants, d'échanger des messages instantanés (chat) lors d'une session collaborative. Ils peuvent même faire du brainstorming en partageant un écran blanc.
- ▶ **WCSA (Web Collaborative Searching Assistant)** de Diamadis et Polyzos (2004). Il permet aux membres du groupe de voir régulièrement les recherches effectuées par les autres membres (diminution des revisites, meilleure organisation dans la visite des sites), d'où la pertinence d'outils technologiques aidant à la collaboration (Tricot & Comtat, 2012, p. 33).
- ▶ **Maekawa et al.** (2006) ont développé un système permet aux utilisateurs co-localisés de co-naviguer sur le web en utilisant leurs téléphones portables et PDAs (Odumuyiwa & David, 2012).

6.2. Les systèmes de recherche collaborative

Plusieurs systèmes de recherche collaborative sont développés par les praticiens en la matière, nous présentons succinctement, dans ce qui

suit, les principaux modèles tout en insistant sur celui développé par *Odumuyiwa et David en (2012)*.

- ▶ Vivian et Dinet (2008) ont créé un **système RCI Web** . Ce système consiste en un agent intégré dans un navigateur Firefox qui fonctionne sur un moteur de recherche Google. Le responsable d'un groupe crée une thématique de recherche et les membres recherchent des informations autour de cette thématique. Chaque utilisateur peut noter les pages visitées et aussi visualiser les notes déjà attribuées par le groupe.
- ▶ **SearchTogether** est un système de RCI développé par Morris et Horvitz (2007) dans une équipe de recherche de Microsoft. Il permet à un groupe d'utilisateurs, en plus des fonctionnalités d'autres systèmes expliqués ci-dessus, de partager leur processus de recherche. Ce système dispose de trois fonctionnalités fondamentales: la persistance du processus de recherche, la conscience du groupe et la répartition des tâches.
- ▶ **Odumuyiwa et David (2012)** ont élaboré un modèle de RCI en affirmant que la réussite d'une collaboration dépend à la fois de la bonne volonté des collaborateurs à partager des technologies employées. Ce modèle construit sur six (06) axes complémentaires: axe de confiance de départ, axe de compréhension partagée du problème informationnel, axe de communication, axe de partage et complémentarité de connaissances, axe de conscience de groupe et axe de répartition des tâches. Ce modèle, traite à chaque fois de quatre (4) volets analytiques contribuant à sa mise en œuvre, tel que présenté dans le tableau de leur article intitulé « *modèle de recherche collaborative d'information Application à l'intelligence économique* », page 27.

7. Le cluster industriel

Le concept de « cluster » est né de l'observation de la tendance spontanée des entreprises industrielles à se regrouper pour partager des avantages liés à leur proximité et à la nature des relations économiques qui s'effectuent entre elles. Porter définit le cluster comme : « *Une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de*

normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent.» (Djouab, 2018)

Dans son analyse, Porter déclare que les clusters jouent un rôle fondamental dans le renforcement des capacités d'innovation des entreprises, de ce fait, ils sont très importants pour la compétitivité régionale et nationale.

Aujourd'hui, le concept de « cluster » est d'une importance incontestable dans les théories des organisations et de gestion territoriale. Il définit un mode d'organisation collaboratif entre entreprises et institutions de la connaissance. (Pommier, 2019)

Les clusters font leur spécificité par la colocalisation d'une multitude d'acteurs proches géographiquement, ce qui permet de considérer l'approche par la proximité comme la clef d'entrée pour appréhender l'analyse de la collaboration des acteurs dans un cluster et l'explication de la performance de ses entreprises. En effet, plus les organisations sont proches géographiquement, plus elles bénéficient des avantages de la collaboration.

Les clusters sont des systèmes qui se renforcent de l'intérieur et qui créent de la richesse de manière endogène, notamment en stimulant la création d'entreprises et en facilitant une meilleure productivité et capacité d'innovation. John Adams affirme qu'un « *cluster doit exister par lui-même : on ne peut pas créer un cluster, on peut juste l'aider à éclore et à grandir* ». Il est à noter que chaque projet de cluster a besoin d'une feuille de route qui identifie son parcours et ses objectifs.

Par ailleurs, dans le cadre d'une politique d'appui, les pouvoirs publics jouent le rôle de catalyseurs et de réducteurs d'obstacles, auxquels se heurte le développement des clusters et interviennent à l'aide de subventions pour encourager les acteurs à augmenter leur niveau de concentration géographique. (S.P, 2008)

8. Les enjeux de la pratique de la RCI au niveau des clusters :

Sur le plan opérationnel, la mise en place de la RCI dans le cadre de l'IT devrait permettre d'accompagner les décideurs territoriaux en leur fournissant des portails d'informations sectoriels et des analyses sur les mutations à venir. L'objectif est bien sûr de fournir des outils de pilotage, basés sur une analyse de tendances et de signaux faibles émergentes et non de simples portails d'information presse.

Aussi, il faut noter que la valeur d'une information ne peut être dissociée de sa contribution à la résolution d'un problème décisionnel.

Et sa pertinence pourra être mieux évaluée avec la bonne compréhension du problème décisionnel. (David, 2008). Dans ce cas, les enjeux de la RCI peuvent être résumés dans ce qui suit :

- Optimiser de la collaboration par le biais de la division du travail basée sur la différenciation des utilisateurs afin d'éviter la redondance de leurs actions ; (Kelly & Payne , 2013)
- Anticiper les mutations économiques, notamment les évolutions de marché, les risques sur les actifs industriels et les savoir-faire clé ;
- Augmenter la compétitivité du cluster en s'appuyant sur les compétences et connaissances de cluster ;
- Recenser les bonnes pratiques des différents acteurs de cluster pour réaliser un benchmark ;
- Animer les réseaux de développement économiques et social du cluster ;
- Favoriser des synergies de coopération entre les différents acteurs appartenant à un cluster et plus ou moins ancrées sur le territoire.

9. Les clusters industriels en Algérie : résultats et discussions

Bien que l'Algérie soit le pays le plus riche du Maghreb, il a subi, au cours des dernières années, le contrecoup de la baisse du prix du pétrole dont il tire 95 % de ses recettes à l'export. La présence de groupes publics et privés majeurs, tel que Gica, Imetal, Cosider, Condor et Cevital, etc., L'industrie s'est peu diversifiée et contribue encore par une faible part au PIB.

Le choix de dispositifs comme notion d'analyse permet de construire une compréhension dynamique de l'origine, de la mise en œuvre et du déploiement de l'intelligence territoriale (IT); il regroupe toutes les décisions juridiques, réglementaires, énoncées scientifiques, propositions morales...

9.1.La mise en réseau d'acteurs : quelques repères

Conscients de l'importance de la mise en réseau d'acteurs dans l'économie algérienne, l'état a accordé une place privilégiée à l'entrepreneuriat. La mobilisation d'entrepreneurs et l'engagement de l'état expliquent à l'évidence ce choix, à travers :

- Un engagement de l'Etat et son appui aux groupements de PME et aux associations qui visent l'amélioration de la compétitivité des filières d'activités, notamment celles de la sous-traitance à travers la collaboration des différents acteurs qui interviennent dans le processus de fabrication d'un produit ou d'un service, depuis la R&D jusqu'à la consommation finale, consacrés notamment, par les articles 27 et 28 de la loi d'orientation sur le développement de la PME (loi 17-02 du 10 janvier 2017) ;
- Des efforts pour l'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance (l'intention est dans l'industrie de l'automobile, d'augmenter significativement la part des pièces produites sur le territoire national.).
- Le développement de centres techniques pour renforcer l'efficacité des clusters devant accompagner le développement des filières industrielles à fort potentiel, notamment les industries agro-alimentaires, la mécanique, l'électronique, la chimie, les emballages et les matériaux de construction ; (Pommier, 2019)
- La création de (50) zones industrielles, zones qui répondront aux normes de viabilité, accessibilité et sécurité pour l'accueil d'investisseurs ;
- Des universités qui s'ouvrent plus que par le passé aux partenariats avec les entreprises entre autres;
- Des initiatives marquées par un accord signé à Alger pour la création d'une plateforme d'échange entre les clusters activant dans divers domaines sur le marché national afin d'instaurer un dynamique réseau entre les différents acteurs et de s'entraider à relever leurs défis communs.

A titre de rappel, les clusters algériens constitués, actifs et dotés d'une gouvernance, sont : cluster des Boissons et d'Agro-logistique (CBA), cluster de la Mécanique de Précision, cluster numérique (Algeria Digital Cluster), cluster de l'Énergie Solaire, cluster de la Production des Dattes, et le cluster du Tourisme-Hôtellerie.

10. Le cluster des boissons et d'agro-logistique : état des lieux

L'enquête menée auprès du Cluster des Boissons et d'Agro-logistique (CBA), champs de la présente étude, vise à faire un état des

lieux concernant la RCI et de formaliser les recommandations utiles. Un tableau présente une fiche d'identité de ce cluster se trouve dans l'article de Pommier, (2019), intitulé « Clusters au Maghreb Entre mondialisation et territorialisation, Page 67 ».

Le CBA, est le premier cluster officiellement créé en Algérie, en février 2015, sous le sigle « Cluster Boisson Soummam », par rapport à l'ancrage territorial. Il s'est constitué sous forme de groupement d'intérêt économique ; Une trentaine de producteurs de boissons, établis dans les wilayas de Béjaïa, Bouira, Bordj-Bou-Arredj et Sétif et ont pris part à l'assemblée constitutive de l'association.

Le cluster CBA représente un important potentiel en production des boissons, estimé à 60 % des capacités nationales. (Pommier, 2019) Les projets prioritaires sur lesquels le cluster est engagé sont : l'organisation d'achats groupés, la mutualisation et l'optimisation de la chaîne logistique et la contribution à la naissance d'un cluster autonome autour du lait...

Dans le cadre de l'accord de coopération, Algéro-Allemand, sous l'égide de la Direction Générale de la PME/PMI du MIPI, le cluster a bénéficié, à ses débuts, d'un accompagnement des experts de la GIZ. Une feuille de route déclinée en plan d'actions, a été retenue par la « Task Force » créée à cet effet.

10.1. Les contraintes de la pratique de la RCI dans le CBA :

La RCI au sein de CBA se heurte à un ensemble de contraintes qui entravent son efficacité à atteindre les objectifs stratégiques liés à son territoire. En effet, les entretiens réalisés avec des membres de ce cluster ont permis d'énumérer un ensemble de ces contraintes et de les classer selon leur origine. Dans ce qui suit, nous développerons les deux types de contraintes identifiées et analyserons leurs impacts sur cette communauté.

a) Contraintes liées à l'environnement de CBA

L'instabilité des lois : les acteurs de CBA, affirment être constamment confrontés à une réglementation instable, voire opaque dans certains cas, du fait de ses fréquents changements et ses diverses interprétations, souvent dus à l'absence de textes d'application, créant ainsi un flou sur les perspectives d'affaires dans le pays. Toutefois, la perception de cette instabilité n'est pas partagée par l'ensemble des

membres du cluster, notamment, par rapport à la nature des lois et à leurs contenus. En effet, et à titre illustratif, le PDG d'une entreprise, membre du cluster, a exprimé son mécontentement par rapport à ce phénomène d'instabilité des lois et le lie aux restrictions opérées sur les échanges sur le marché international, par ailleurs, un autre membre de CBA lie ce phénomène d'instabilité des lois au nombre de dispositions les lois de finances qui modifient, dans certains cas, des articles de lois ou décrets n'ayant pas été revisités depuis une longue période.

La bureaucratie : les acteurs enquêtés ont exprimé leur mécontentement de la bureaucratie administrative qu'ils confrontaient. Ce phénomène, selon certains membres du CBA, se manifeste dans les procédures complexes, lentes, coûteuses et un sujet à différentes interprétations, mais selon d'autre, dans les difficultés pour obtenir les approbations et les autorisations pour de simples actes à prendre en charge. Les procédures les plus citées sont celles relatives aux dédouanements des marchandises, l'obtention du permis de bâtir et l'immatriculation d'une entreprise.

La concurrence déloyale : Le CBA, selon ses acteurs, est Asphyxiée par la concurrence déloyale qui déstructure les entreprises crédibles. Un membre du cluster a exprimé son mécontentement par la prolifération du **secteur informel** et sa présence dans les petites activités notamment de distribution. Cette situation a favorisé l'émergence et l'expansion de la concurrence déloyale ainsi que le développement d'une économie parasitaire qui porte atteinte au développement national. Par ailleurs, d'autres membres associent la concurrence déloyale à la présence sur le marché local de grands groupes d'investisseurs étrangers qui offrent des produits de qualité et à des prix compétitifs.

Cette lecture différente des faits de la part des membres du même cluster rend l'action de revendication peu partagée et par la même peu efficace pour sa prise en charge.

b) Contraintes liées au fonctionnement de CBA

Le cluster CBA ne joue pas le rôle de fédérateur : certains adhérents déclarent qu'il y a un manque de coopération entre les membres du CBA pour le développement de leur compétitivité ou même la commercialisation de leurs produits, ils le considèrent comme plateforme d'information générale sur les demandes des entreprises adhérentes. En effet en période de COVID 19 où la situation financière

des entreprises était difficile, le cluster n'était pas en mesure d'apporter aide ou assistance à ses membres dans le cadre d'une solidarité de corporation ou de territoire.

L'absence d'un système d'information fiable et partagé entre les membres de cluster, qui permet de faire une recherche collaborative d'information, qui permet de circuler l'information entre les acteurs, de manière continue, et au bon moment, et qui donne la substance de chaque entreprise au sens cluster. Cette contrainte est liée, selon certains adhérents dans le CBA, aux difficultés d'accès à l'information, notamment aux législations, réglementations et procédures, statistiques, et information de marché, entre autres.

Le manque de confiance au produit national : la confiance est la clé de la collaboration, tandis que la majorité des acteurs de CBA sont habitués à importer leurs matières premières de l'étranger, malgré sa disponibilité localement et dans le même cluster auquel ils appartiennent, souvent avec une qualité et des prix préférentiel.

L'idée d'acquérir localement ces produits est, d'emblée, exclue par manque d'information ou de confiance dans le produit local. Le secteur des boissons et des produits aromatiques importe 68 % de ses besoins en matières premières, alors que des tonnes de produits périmés sont jetées ou détruites.

10.2. L'adoption d'un modèle

L'étude du système de RCI du CBA à partir des pratiques informationnelles de ses acteurs confirme que son processus d'intelligence territoriale présente de multiples insuffisances qui ne leur permettent pas de réunir les conditions de son succès. Ce processus ne peut nullement faire l'économie d'une parfaite connaissance de son environnement interne, tout en adoptant une démarche de création de conditions favorables à l'émergence d'un cadre collaboratif efficient permettant de faire bénéficier au cluster les bienfaits de la synergie de travail en groupe.

Un travail de fond, est également attendu en matière de développement du sentiment d'appartenance à un groupe et en fédérant les acteurs autour d'enjeux collectifs où le travail collaboratif prend tout son sens.

Dans ce cadre, nous considérons que le modèle d'Odumuyiwa et David, (2012), présenté ci haut, offre au CBA un ensemble d'avantages

et de pertinences pour le hisser au rang d'un territoire compact et solidaire dont les retombées sur l'ensemble des adhérent ne peut leur être que salutaire. Ainsi, appliqués par l'ensemble des membres du cluster dans le cadre de la recherche collaborative d'information, les axes du modèle, renforceront la logique de « deux têtes cherchant mieux qu'une ».

Il est développé dans ce qui suit nos préconisations quant à l'application du modèle suscité selon les axes y afférents :

A. L'axe « confiance de départ »

Le constat fait sur ce volet, est que la confiance entre les acteurs du CBA est très faible, voire même inexistante. Cela signifie, qu'en sus de l'aspect de la relation personnelle entre les membres qui débouche souvent sur des conflits, ce manque de confiance touche aussi les produits de leurs entreprises renforçant, ainsi, cette sensation de non-appartenance. C'est un grand obstacle à franchir dans les meilleurs délais, à l'effet d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération. Dans ce sens, le management du cluster devrait faire le premier pas, par le lancement d'un projet de collaboration avec un maximum de membres en privilégiant la complémentarité à l'intérieur du cluster qu'avec ceux de l'extérieur et étrangers. Une fois réussi, des incitations à la collaboration entre d'autres acteurs est à stimuler pour que cela devienne la règle.

Dans ce cadre, les membres du CBA se donneront la peine d'évaluer les compétences des autres entreprises et leur performance et œuvreront à la création du cadre de collaboration idoine et par la même augmenteront mutuellement leur réputation au niveau du territoire et sur le marché. Les laboratoires, l'université, les bureaux de conseils et les centres techniques en activité avec CBA constitueront le ciment de scellement de cette coopération, car ils auront à rapprocher l'offre à la demande, interentreprises en termes de quantité et de qualité.

B. L'axe « compréhension partagée du problème informationnel »

« Aller d'un problème partagé à une compréhension partagée du problème » est une action, dans le contexte actuel de l'économie algérienne, salutaire pour le CBA. En effet, devant les multiples défis que connaît le cluster, la concertation et le dialogue autour de tout objet en relation avec les activités des entreprises de cluster, s'avère

indispensable.

Par ailleurs, bien qu'il existe certains partages des nombreux problèmes communs aux acteurs de CBA, entravant la bonne conduite de leurs activités, faut-il le relever, qu'il ne suffit pas de les exposer seulement, mais d'en discuter suffisamment entre les personnes concernées pour en arriver à une compréhension partagée et ainsi trouver les solutions adéquates. Si nous prenons, par exemple, la contrainte de **la concurrence déloyale**, certains la perçoit dans la présence sur le marché national ou local de grands investisseurs étrangers avec des produits de qualité et /ou des prix compétitifs ; tandis que d'autres acteurs la voient dans l'existence du secteur informel qui couvre les petites activités des PME et envahit le marché avec des produits similaires aux produits d'origines et à des prix inférieurs. Les solutions préconisées pour ce type de problèmes peuvent ne pas répondre aux aspirations de l'ensemble des concernée.

Il en va de même pour les contraintes liées à la **bureaucratie, l'instabilité des lois, etc.** Qui continuent d'être des obstacles pour les acteurs du CBA et ne trouvent pas encore de solutions de part, notamment, la perception différente de ces problèmes et de leurs origines et par ricochet les solutions à préconiser.

A ce titre, l'action du CBA dans ce domaine devrait aller vers plus de rencontres et d'échanges, pour la définition des problèmes informationnels qui s'offrent au cluster, leurs clarifications, la différenciation des compréhensions individuelles des acteurs pour arriver à une compréhension partagée et la Co-construction d'un consensus sur ce que représente un problème informationnel.

C. L'axe de communication

L'un des plus grands obstacles à l'activité des acteurs de CBA est le manque de communication, qui constitue la pierre angulaire de chaque axe de ce modèle. Aussi, il s'avère nécessaire de mobiliser tous les moyens disponibles pour améliorer la communication, d'abord en organisant des manifestations entre les acteurs de CBA permettant de faire connaissance, d'une part et d'autre part, pour discuter des différents problèmes auxquels ils sont confrontés. Ces échanges d'informations, d'expériences et de compétences, permettent de renforcer les liens entre les entreprises du cluster et conduirait à la co-production, au transfert de technologie et au partage de valeurs ajoutées entre des espaces

économiquement complémentaires.

Les moyens de communication à déployer, dans ce domaine, sont tellement nombreux et variés, au point de pouvoir personnaliser les messages aux destinataires selon un flux tendu et à moindre coût.

D. L'axe « partage et complémentarité de connaissances. »

La connaissance devient un « processus social de conversion », car l'individu n'est jamais isolé des interactions sociales lorsqu'il perçoit les choses. (I Nonaka, 1996). Toutes les théories du management affirment que le partage de la connaissance enrichit les parties et ne les appauvrit pas. A ce titre, le CBA devrait mettre ses acteurs en réseau de partage de connaissances et aller vers leur enrichissement mutuel. Les techniques d'exécution dans les littératures, sont largement présentées et détaillées, il suffit de prendre l'initiative et de stimuler la volonté du partage au bénéfice du collectif.

E. L'axe « conscience de groupe »

Nous considérons que cet axe traite du cœur de la RCI en ce sens qu'il incarne, dans une certaine mesure, l'état d'esprit du groupe d'appartenance qui œuvre généralement dans l'intérêt collectif.

Dans ce sens, le CBA, aurait tout à gagner en travaillant sur cet axe, par le partage des préoccupations des membres du cluster dans le cadre d'un programme de rencontres de brainstorming où les spécialistes qui animeront ces séances et œuvreront au renforcement de la conscience collective du groupe et la recherche de ses intérêts.

F. L'axe « répartition des tâches »

La répartition horizontale des tâches de recherche d'information entre les acteurs du cluster ainsi que la répartition des résultats obtenus, favoriseraient la complémentarité pour l'atteinte des objectifs de cette recherche et la pertinence des résultats obtenus. La lecture commune des problèmes et la volonté de les régler dans le cadre d'un esprit d'équipe voire territoire garantirait la force des résultats à obtenir et les actions à entreprendre. Un plan d'action dans ce sens sera établi et l'ensemble des membres lui défendront quel que soit leur domaine de compétence ou leur lieu d'intervention.

11. Conclusion

En guise de conclusion de ce qui a été développé dans les pages ci haut, nous souscrivons à l'adage qui stipule qu' « Ensemble, les deux têtes réfléchissent mieux que prises séparément » et nous affirmons aussi que la rencontre de ces « deux têtes » devrait être organisée et bien stimulée à l'effet de travailler dans le cadre d'une complémentarité qui passe, entre autres, par la confiance au départ, la compréhension partagée des problèmes à traiter, le développement d'une communication instantanée, pour arriver enfin à se répartir les tâches qui fera avancer le travail et l'atteinte des objectifs fixés.

Le modèle d'Odumuyiwa et David, (2012), qui incarne assez bien cette démarche, constitue une ligne de conduite assez sérieuse pour le Cluster Boisson Agro-logistique (CBA), dans sa quête de dépasser ses insuffisances en tant que territoire en mesure d'apporter la performance et la prospérité pour ses membres dans le cadre d'une synergie de travail et la mutualisation de moyens disponibles.

Bibliographie

- Dinet, J. (2007, Mars 16). *Les pratiques informationnelles individuelles et collectives*. Strasbourg,: In Thémat'IC 2007 « La maîtrise de l'information par les adultes : enjeux et méthodes »,.
- Djouab, M. (2018). *Le cluster de boissons de Bejaïa: un pilastre promoteur du secteur agroalimentaire en Algérie*. 6(1), pp. 327 - 358.
- KISLIN, , P., & David, A. (2007). *METIORE-WISP : une plateforme pour la recherche collaborative d'information du veilleur*. Veille stratégique scientifique et technologique, Université de Nancy 2 - France: Laboratoire LORIA - Campus Scientifique, BP 239.
- Knauf, A. (2005). *L'interaction acteur – système d'information au coeur de la dynamique d'un dispositif d'intelligence territoriale*. Université du Sud Toulon-Var, 2005, 4ème TIC et Territoires: Informations, Savoirs, Décisions et Médiations [Informations, Sciences for Decisions Making] , Laboratoire I3M - EA3820.
- Odumuyiwa, V. (2009). *La collaboration dans la résolution de problème informationnel : application dans un projet d'intelligence économique*. Nancy, France: Séminaire on Veille Stratégique Scientifique et Technologique, Mar 2009.

- Odumuyiwa, V. (2010). *La gestion de la recherche collaborative d'information dans le cadre du processus d'intelligence économique*. Université Nancy II: Sciences de l'Homme et Société.
- Odumuyiwa, V., & David, A. (2012). *Modèle de Recherche collaborative d'information. Application à l'intelligence économique*. 8, 187 à 218. Lavoisier | « Les Cahiers du numérique ».
- Pelissier, M. (2009). *étude sur l'origine et les fondements de l'intelligence territoriale : l'intelligence territoriale comme une simple déclinaison de l'intelligence économique à l'échelle du territoire ?* Lavoisier | « Revue internationale d'intelligence économique » 2009/2 (Vol 1), p. 291-303.
- Pommier, P. (2019). *Clusters au Maghreb Entre mondialisation et territorialisation*. la France : institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED).
- S.P. (2008, octobre). *Les « clusters » américains : cartographie, enseignements, perspectives et opportunités pour les pôles de compétitivité français*. la France: le cabinet Alcimed pour le compte de la Direction générale des Entreprises (DGE).
- Soulier, . L., Tamine, . L., & Bahsoun., W. (2014). *Un modèle de recherche d'information collaborative basé sur l'expertise des utilisateurs*. Nancy, France: Conférence en Recherche d'Information et Applications .(CORIA 2014), pp.35-50, 2014. <hal-0.
- Soulier, L., & Tamine, L. (2015). *Définition et exploitation des méta-rôles des utilisateurs pour la recherche d'information collaborative*. Paris, France: Conférence francophone en Recherche d'Information et Applications (CORIA 2015),.
- Torra, M. (2013). « *territoire comme espace d'attractivité et de déclinaison de l'intelligence économique en Intelligence Territoriale* ». 2(18), 67 à 85. L'Harmattan | « Marché et organisations ».
- Tricot, A., & Comtat, P. (2012). *La recherche d'information comme dialogue*. 8(1). Lavoisier | « Les Cahiers du numérique ».
- Vivian, R., & Dinet, J. (2007). *La recherche collaborative d'information vers un système centre utilisateur*. 10(3), 25 à 46. Lavoisier | « Document numérique ».